

FORMATION ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

À L'ATTENTION DES SERVICES INSTRUCTEURS

Présent
pour
l'avenir

Contexte :

Un nouveau régime d'évaluation des incidences Natura 2000 est opérationnel depuis avril 2010. Ce nouveau dispositif modifie le travail des services instructeurs de nombreuses procédures réglementaires.

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser à la préservation de la biodiversité ;
- Connaître le cadre réglementaire
- Disposer d'éléments pour l'instruction du dossier réglementaire.

Public identifié :

Tout service instructeur de plan ou projet faisant l'objet d'une évaluation d'incidences au titre de Natura 2000 en régions LR ou PACA

DURÉE : 1 jour

SESSIONS :

- 29 mars 2012
- septembre 2012 (date à préciser)

LIEU :

CEDIP - MONTPELLIER

PROGRAMME

9h00 Accueil des participants

9h15-9h45 Les notions fondamentales sur la biodiversité : définitions, enjeux et exemples

■ Anne PARIENTE - DREAL LR

9h45-10h15 Le réseau Natura 2000 en région méditerranéenne

■ Anne PARIENTE - DREAL LR

10h15-11h00 Le nouveau régime d'évaluation des incidences Natura 2000 :

- cadre réglementaire
- listes des activités concernées
- contenu réglementaire d'un dossier

 **Anne PARIENTE - DREAL LR**

11h15-12h15 Cadre de travail pour l'instruction des dossiers :

- outils à disposition
- circuits d'instruction
- rôle des opérateurs
- identification des évaluations simplifiées ou complètes

 **Anne PARIENTE - DREAL LR**

12h30-14h00 : DÉJEUNER

14h00-16h30 Études de cas :

- retour d'expérience sur l'instruction d'un projet
 **DDTM**
- travail en atelier sur l'instruction de dossiers
- restitutions

16h30-17h00 Retour sur la journée.